

Fluides caloporteurs adaptés pour les industries agro-alimentaires

PERFORMANCES

NSF H1:

Catégorie HT1- N° d'enregistrement : 145813 (ST1)

Catégorie HT1- N° d'enregistrement : 145814 (ST2)

AVANTAGES

La gamme THERMAL ST a été spécialement élaborée pour répondre aux exigences de transfert thermique en industrie agro-alimentaire pour les cas où un fluide présentant une excellente stabilité thermique est nécessaire.

Les produits de la gamme THERMAL ST présentent une excellente stabilité thermique renforcée par des additifs spécifiques qui évitent la formation de dépôts et la corrosion des circuits.

UTILISATIONS

- Tous procédés de chauffage dans l'industrie agro-alimentaire utilisant un fluide caloporteur entre un générateur et un échangeur.
- Chauffage au bain-marie.

Caractéristiques	Unités	Méthodes	Valeurs	
			ST1	ST2
Masse volumique à 15°C	kg/m ³	NF T 60-101	860	869
Masse volumique à 100°C	kg/m ³	NF T 60-101	833	842
Chaleur spécifique à 20°C	cal/g/°C	-	0.46	0.46
Chaleur spécifique à 100°C	cal/g/°C	-	0.51	0.51
Coefficient de dilatation par 1°C	-	-	0.065	0.065
Point d'éclair V.O.	°C	NF T 60-118	216	241
Point de feu	°C	NF T 60-118	233	261
Viscosité cinématique à 20° C	mm ² /s	NF T 60-100	87.6	218.4
Viscosité cinématique à 40° C	mm ² /s	NF T 60-100	32.1	68.3
Viscosité cinématique à 100° C	mm ² /s	NF T 60-100	5.3	8.6
Indice de viscosité	-	NF T 60-136	96	95
Point d'écoulement	°C	NF T 60-105	- 8	- 8
Température normale d'emploi	°C	-	180-200	220-240
Température limite d'emploi	°C	-	310	320

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VIII-118-1509

Date d'édition : 02/03/2016